GROUP	4	HERBICIDE
GROUPE	4	HERBICIDE

MCPA ESTER 500

HERBICIDE

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

CAUTION
POISON

ATTENTION
POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GUARANTEE:
MCPA 500 g/L
(present as iso-octyl esters)

GARANTIE:
MCPA 500 g/L
(sous forme d'ésters iso-octyliques mélangés)

REGISTRATION NO. 22199
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

N° D'HOMOLOGATION 22199
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5

16719

NET CONTENTS/CONTENU NET: 10L

05-04

PULL AT THUMBMARK TO DETACH BOOK FROM LABEL
TIRER SUR L'ONGLET POUR DÉTACHER LE LIVRET DE L'ÉTIQUETTE

DIRECTIONS FOR USE

MCPA ESTER 500 may be used to control most broadleaved weeds in Wheat, Oats, Barley, Rye, Flax, Pastures and Non-Crop areas.
APPLY MCPA ESTER 500 in the amount of water required for even distribution. Spray at low pressures (200 to 350 kPa) during warm weather when weeds are young and growing actively. See note under spray chart.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance mamagement, MCPA ESTER 500 is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to MCPA ESTER 500 and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.
To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of MCPA ESTER 500 or other Group 4 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage, cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Technical Service at 1-800-265-4624 or at www.uap.ca.

TO PREPARE A SPRAY: Add half the required amount of water to the spray tank, then add MCPA ESTER 500 with agitation, and finally the balance of the water with continued agitation. Provide agitation to ensure uniformity of spray mixture.

WARNING: If MCPA ESTER 500 is to be used in straight oil mixtures (as in aerial application) do not let water get into the MCPA ESTER 500 or into the finished mixture. Apply MCPA ESTER 500 in the amount of water necessary for even distribution. Use 50-200 L/ha (depending on crop) of water by ground and 30 L/ha by air. Spray at low pressure (200-350 kPa) during warm weather when weeds are young and growing actively. (See Note under Dosage Chart.)

USE APPLICATIONS FOR AERIAL APPLICATIONS: (to cereal crops, flax (Do not use on low linoleinic acid varieties.), pastures, and non-cropland)
Exercise special care:*Use sufficient water for even distribution.

* Avoid direct applications to any body of water. Do not contaminate water through spray drift or by cleaning of equipment or disposal of wastes.
* Apply a minimum of 30L of spray solution per hectare. Use boom pressure of 235 kPa or less. Avoid placing nozzles where spray will enter wing tip vortices.
* Do not apply this product directly to, or otherwise permit it to come into direct contact with desirable crops or other desirable broadleaf plants or non-target species and do not permit spray mists to drift onto them.
* Coarse sprays are likely to drift, use only nozzles or nozzle configuration which minimize the production of fine spray drops. Do not angle

nozzles forward into the airstream and do not increase spray volume by increasing nozzle pressure. When spraying, avoid combination of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist) which are more likely to drift. A spray thickening agent or drift retardant may be used with this product to aid in reducing spray drift.

* Do not use human flaggers.
* Avoid Spray Drift: Apply only when there is little or no hazard from spray drift. Small quantities of the spray, which may not be visible, may seriously injure susceptible crops and damage sensitive non-target habitat. A method must be used to detect air movement, lapse conditions, or temperature inversions (stable air) such as the use of balloons or a continuous smoke column at or near the spray site or a smoke generator on the spray equipment. If the smoke develops into layers or indicates a potential for hazardous spray drift, do not spray.
* BUFFER ZONES: Appropriate buffer zones should be established between treatment areas and aquatic systems, and treatment areas and significant wildlife habitat.
* Do not spray in winds exceeding 10 km per hour.
* Do not spray in dead calm near sensitive plants. A “cloud” of suspended droplets may drift onto sensitive plants when the wind comes up.
* Spray only when the wind is blowing away from a sensitive crop, shelter-belt or garden.

SPOT TREATMENT: For knapsack application of MCPA ESTER 500 for spot treatment of weeds such as thistles, mix 20 mL MCPA ESTER 500 in one litre of water. Mix well and wet all foliage thoroughly.

SELECTIVE WEED CONTROL IN SMALL GRAINS: Do not use on grain interplanted with a legume particularly alfalfa or sweet clover, unless injury to the legume can be tolerated. Treat fall sown cereals in the spring, between full tillering and early shotblade stage. Weeds differ in their susceptibility to MCPA ESTER 500 and not all types can be controlled satisfactorily in crops. Weeds may be placed in five groups. The amount of MCPA ESTER 500 to use will depend upon the susceptibility and whether the crops will tolerate this amount. See chart below.

DOSAGE CHART

TYPE OF WEED AND SUSCEPTIBILITY TO MCPA ESTER 500	WHEAT, OATS, BARLEY, RYE, (Not Underseeded) mL of MCPA ESTER 500/hectare	FLAX mL of MCPA ESTER 500/hectare
Group 1 - Very susceptible: Wild Mustard	550	550
Group 2 - Susceptible: Lamb's-quarters, Common Ragweed, Tumbling Hare's Ear, Ball and Wormseed Mustards, Stinkweed	700	700
Group 3 - Moderately susceptible: Russian Pigweed, Common Plantain, Wild Radish, Shepherd's Purse, Burdock, Sunflowers, Buckwheat	975	(975)*
Group 4 - Moderately resistant: Canada Thistle, Curled Dock, Annual Sowthistle, Bindweeds, Red-root Pigweed, Smartweeds, Field Dandelion, Hemp Nettle, Horsetail	(1.5 L)*	
Group 5 - Perennials - top growth only: Russian Thistle, Perennial Sow Thistle, Corn Spurry, Leafy Spurge, Russian Knapweed	(2 L)*	

NOTE: Rates recommended in chart above should be increased 1/3 under adverse growing conditions or as weeds get older.
*Rates in parentheses should be used where some crop damage can be tolerated. This is usually offset by the weed control obtained.
SMALL GRAINS: OATS - since oats have proven tolerant to MCPA ESTER 500 at all growth stages except during flowering, this herbicide can be applied as soon as weed conditions warrant.
WHEAT, BARLEY AND RYE: MCPA ESTER 500 is used for the control of susceptible weeds in wheat, barley and rye. Treatments can be made from the 3-leaf expanded to the early flagleaf stage, and again from the milk stage to full maturity. Treatment made between emergence and 3-leaf stage may cause some crop injury, but are less likely to with MCPA ESTER 500 than with 2,4-D. Treatment is not recommended in late spring when the crop has reached the shotblade stage.
FLAX: (Do not use on low linoleinic acid varieties.) Treat flax with MCPA ESTER 500 when flax is 5 cm tall to just before the buds begin to form.
ESTABLISHED ALFALFA, ALSIKE AND RED CLOVER: For control of yellow rocket and other susceptible winter annual weeds, spray with 1 to 1.5 litres MCPA ESTER 500 per hectare. Application must be made in very early spring before growth of alfalfa or clover has commenced.
STUBBLE LAND, PASTURES (without legumes), ROADSIDES, UNCROPPED LAND: Apply at the time of rapid growth (usually May, June and/or September). Spray thoroughly using 1.7 to 3.4 litres of product per hectare in 100 to 300 litres of water. (Use the higher rate for perennial weeds: a second treatment may be required). Cultivating grain stubble and spraying after regrowth may aid in control. Do not apply on fresh seeded

grasses and pasture until established. There is a possibility that plants poisonous to livestock will appear more palatable and could be grazed more readily after MCPA treatment (eg: tansy ragwort, water hemlock, poison hemlock, death camas). Suitable precautions should be taken when such plants are present. Livestock should not be allowed to graze the treated area until poisonous plants have been removed, are dead or have resumed a normal growth habitat. Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.

WOODY GROWTH (non-grazing): Apply at the time of rapid growth (usually May, June and/or September). Apply 2.2 to 4.4 litres of product per hectare in 100 or more litres of water per hectare. Use the lower rate for species that are more susceptible such as chokecherry, western snowberry and willow.

Spray brush species up to 3 metres tall after foliage is well developed. Applications soon after leaves are fully open usually give the best results. Apply sufficient spray volume to thoroughly wet all plant parts to the ground line. Brush or trees above 3 metres tall should be cut close to the ground and sprayed when regrowth is over 0.6 metres tall. With good growing conditions and adequate soil moisture, sprays may be applied up to 2 to 3 weeks before normal frost time.

MIXING CHART

Dosage as Recommended	LITRES OF MCPA ESTER 500 to add to the spray tank* FOR SPRAYER CAPACITY OF			
Litres/hectares	**1000 L**	**670 L**	**540 L**	**450 L**
0.55	12.8	8.5	6.8	5.7
0.7	15.8	10.7	8.5	7.1
0.975	22	14.9	11.9	9.9
1.5	31.8	21.3	17.1	14.3
2	47.6	32	25.6	21.4

*Assuming sprayer is to deliver 45 litres/hectare of final spray solution.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Do not apply directly to or otherwise permit contact with vegetables, flowers, grapes, fruit trees, ornamentals, or other desirable plants which are sensitive to MCPA ESTER 500 and similar materials and do not permit spray mist to drift onto

them, since even minute quantities of the spray may cause severe injury during both growing and dormant periods. (Coarse sprays are less likely to drift.) Accordingly, applications by airplane, ground rigs, and hand dispensers should be carried out only when there is no hazard from drift. Since vapors of the esters contained in MCPA ESTER 500 may injure susceptible plants in the vicinity of application, use only where there is no hazard from such vaporization.

This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning equipment.

Excessive amounts of MCPA in the soil may temporarily inhibit seed germination or plant growth.

To avoid injury to desirable plants, do not store, handle or apply other agricultural chemicals with the same containers or equipment used for MCPA ESTER 500. Do not store near fertilizers, seeds, insecticides or fungicides. Do not contaminate irrigation ditches or water used for domestic purposes.

Local conditions affect the use of herbicides. Provincial authorities issue recommendations to fit local conditions. Be sure that use of this product conforms to all applicable regulations.

Allow 7 days between application of product and grazing/cutting for hay.

CAUTION: Causes irritation of skin and eyes. Do not get in eyes, avoid contact with skin or clothing. Remove and wash contaminated clothing and shoes before reuse.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., contact 1-866-375-4648 or www.cropro.org/.

FIRST AID

In case of contact, flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes and get medical attention: wash skin with soap and plenty of water. If swallowed, do not induce vomiting. Get medical attention or contact a poison control centre. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration number with you when seeking medical attention.

DISPOSAL

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

MODE D'EMPLOI

Le MCPA ESTER 500 peut être employé pour réprimer la plupart des mauvaises herbes à larges feuilles dans le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, les pâturages et les terrains incultes.

Appliquez le MCPA ESTER 500 dans la quantité d'eau requise pour profiter d'une répartition uniforme. Pulvérisez la solution à basse pression (de 200 à 350 kPa) par temps chaud, alors que les mauvaises herbes sont jeunes et poussent activement. Voyez la remarque sous le tableau de dosage.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à MCPA ESTER 500, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à MCPA ESTER 500 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquistion de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le MCPA ESTER 500 ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe different, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des practiques de labour ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles des résistance, s'adresser à Technical Service au 800-265-4624 ou à www.uap.ca.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION D'ARROSAGE: Versez la moitié de la quantité d'eau requise dans le rèservoir du pulvérisateur, puis ajoutez le MCPA ESTER 500 tout en l'agitant. Finalement, versez-y le reste de l'eau sans cesser de l'agiter. Cette agitation est nécessaire pour assurer l'uniformité du mélange de pulvérisation.

AVERTISSEMENT: Si le MCPA ESTER 500 doit être utilisé avec de l'huile (comme pour une application aérienne), prévenez toute infiltration d'eau dans le MCPA ESTER 500 lui-même ou dans le mélange obtenu.

Mélanger l'ESTER DE MCPA 500 à la quantité d'eau qu'il faut pour obtenir une distribution uniforme. Utiliser, par hectare, 50 à 200 L d'eau (selon la culture) par voie terrestre et 30 L d'eau par voie aérienne. Pulvériser à faible pression (200 à 350 kPa), par temps chaud, quand les mauvaises

herbes sont jeunes et en pleine croissance. (Voir la remarque sous le tableau des doses.)

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI - APPLICATION AÉRIENNE [sur les céréales, le lin (Ne pas employer sur les variétés à basse teneur en acide linolénique), les pâturages et les terres non en culture] Prendre les précautions nécessaires:

* Utiliser assez d'eau pour distribuer uniformément le produit.
* Éviter d'appliquer ce produit directement sur les eaux et ne pas le laisser y dériver. Ne pas contaminer les eaux lors du nettoyage du pulvérisateur ni lors de l'élimination des résidus.
* Appliquer au moins 30 L de bouille par hectare. Employer une pression de 235 kPa ou moins à la rampe. Placer les buses de façon à ce que les gouttelettes ne pénètrent pas dans le tourbillon à l'extrémité des ailes.
* Ne pas pulvériser ce produit directement sur les cultures, sur les autres plantes à feuilles larges désirables ni sur les espèces non visées, ne pas le laisser entrer en contact direct avec elles et ne pas laisser le brouillard de pulvérisation dériver sur elles.
* Les grosses gouttes risquent moins de dériver, donc choisir ou configurer les buses de façon à minimiser la formation de fines gouttelettes. Ne pas orienter les buses vers l'avant dans le courant d'air, et ne pas augmenter le volume de pulvérisation en augmentant la pression des buses. Lors de la pulvérisation, ne pas employer une pression et des buses produisant de fines gouttelettes (brouillard) qui risquent davantage de dériver. Pour réduire la dérive de ce produit, on peut y associer un épaississant ou un retardateur de dérive.
* Ne pas utiliser des humains comme signaleur.
* Éviter la dérive: Ne traiter que si le risque de dérive est nul ou minime. Même si elle n'est pas visible, une faible quantité de bouillie pulvérisée peut causer de graves dégâts aux cultures sensibles et endommager les habitats sensi bles non visés. Il faut détecter le détecter le déplace ment de l'air, le décroissement de la température avec l'élévation de l'altitude ou l'inversion de la température (la stabilité de l'air) au moyen de ballons, d'une colonne de fumée continue sur la surface à traitre, ou à proximité, ou d'un générateur de fumée sur le pulvérisateur. Si la fumée forme des couches ou indique qu'il y a un risque de dérive, ne pas traiter.
* ZONES TAMPONS: Des zones tampons appropriées doivent être prévues entre les aires d'application et les systèms aquatiques ainsi que les habitats fauniques signifcatifs.
* Ne pas traiter quand la vitesse du vent est supérieuse à 10 km/h.
* Ne pas pulvériser près des plantes sensibles par calme plat. Un <<nuage>> i de gouttelettes en suspension peut y dériver si le vent se lève.
* Ne pulvériser que lorsque le vent souffle dans le sens contraire des cultures sensibles, des brise-vent et des jardins.

TRAITMENT DE PETITS ENDROITS: Lorsque vous appliquez le MCPA ESTER 500 avec un pulvérisateur portatif pour effectuer des applications localisées sur des mauvaises herbes comme des chardons, mélangez 20 mL de MCPA ESTER 500 dans un litre d'eau. Mélangez bien cette solution et mouillez parfaitement le feuillage des mauvaises herbes.

RÉPRESSION SÉLECTIVE DES MAUVAISES HERBES DANS LES PETITS GRAINS: N'utilisez jamais cet herbicide sur une céréale qui a été semée avec une légumineuse, particulièrement s'il s'agit de luzerne ou de mélilot, si cette légumineuse ne peut pas tolérer de dommages. Les céréales semées à l'automne doivent être traitées au printemps, après le plein tallage mais avant le commencement de l'épiage. Les mauvaises herbes ne sont pas toutes également sensibles au MCPA ESTER 500 et on ne peut pas toutes les réprimer de facon satisfaisante dans les cultures. Les mauvaises herbes peuvent être divisées en cinq catégories. La quantité de MCPA ESTER 500 à utiliser dépendra de la vulnérabilité des mauvaises herbes et du degré de tolérance des cultures. Consultez le tableau qui suit.

TABLEAU DE DOSAGE

LES MAUVAISES HERBES ET LEUR SENSIBILITÉ AU MCPA ESTER 500	BLÉ, AVOINE, ORGE, SEIGLE (sans culture abritée) Quantité de MCPA ESTER 500 par hectare	LIN Quantité de MCPA ESTER 500 par hectare
Groupe 1 -Très vulnérable: Moutarde des champs	550 mL	550 mL
Groupe 2 - Vulnérable: Chénopode blanc, petite herbe à poux, sisymbre élevé, neslie paniculée, vélar fausse giroflée, herbe puante	700 mL	700 mL
Groupe 3 - Modérément vulnérable: Ansérine de Russie, plantain commun, radis sauvage, bourse-à-pasteur, bardane, tournesol, sarrasin	975 mL	(975 mL)*
Groupe 4 - Modérément résistant: Chardon des champs, patience crépue, laiteron potager, liseron, amarante à racine rouge, renouée, pissenlit des champs, ortie royale, prêle	(1,5 L)*	
Groupe 5 - De plantes vivaces - répression du sommet seulement: Soude roulante, laiteron des champs, spargoute des champs, euphorbe ésule, centaurée rampante	(2 L)*	

REMARQUE: Les quantités recommandées sur le tableau ci-dessus devraient être augmentées de 33 pour cent si les conditions de croissance sont pénibles et à mesure que les mauvaises herbes vieillissant.
*On peut utiliser les quantités entre parenthèses lorsque la récolte peut supporter de légers dommages. La répression obtenue compense habituellement ces avaries.

PETITES GRAINES - AVOINE - Comme l'avoine a démontré sa tolérance du MCPA ESTER 500 à toutes les étapes de sa croissance sauf durant sa floraison, cet herbicide peut être utilisé dès que les conditions l'exigent.

BLÉ, ORGE ET SEIGLE: Le MCPA ESTER 500 est utilisé pour le répression des mauvaises herbes vulnérables dans le blé, l'orge et le seigle. Les traitements peuvent être effectués à partir du stade des 3 feuilles déployées jusqu'au stade de la pampe précoce, puis de nouveau à partir du lait jusqu'à la pleine maturité. Les traitements efectués entre la levée de terre et le stade de 3 feuilles peuvent causer certains dommages à la céréale cultivée, qui sont toutefois plus rares avec le MCPA ESTER 500 qu'avec le 2,4-D. On vous déconseille de traiter ces céréales à la fin du printemps, alors qu'elles ont atteint le stade de l'éperon.

LIN: (Ne pas employer sur les variétés à basse teneur en acide linolénique) Traitez le lin avec le MCPA ESTER 500 à partir du moment ou il a 5 cm de hauteur jusqu'à ce que ses boutons commencement à se former.

LUZERNE, TRÈFLE ALSIKE OU TRÈFLE ROUGE ÉTABLI: Pour réprimer la barbarée vulgaire et les autres mauvaises herbes annuelles d'hiver qui sont vulnérables, effectuez une pulvérisation avec 1 à 1,5 litre de MCPA ESTER 500 par hectare. Cette application doit être faite très tôt au début du printemps, avant que le trèfle ou la luzerne n'ait commencé à pousser.

CHAUMES DE CEREALES, PATURAGES (sans légumineuses), BORDS DE ROUTES, TERRAINS INCULTES: Appliquer en période de pleine croissance (habituellement en mai, juin et/ou septembre). Bien pulvériser en utilisant 1,7 à 3,4 litres de produit par hectare dans 100 à 300 litres d'eau. (Utiliser la dose la plus élevée sur les mauvaises herbes vivaces; un deuxième traitement peut être nécessaire). Le fait de herser les chaumes de céréales et de pulvériser après la repousse peut aider à la répression. Ne pas appliquer sur des graminées et des pâturages qui viennent d'être ensemencés jusqu'à ce qu'ils soient établis. Il est possible que les plantes toxiques pour le bétail: (ex.: séneçon jacobée carotte à Moreau, ciqué maculée, zigadène) apparaissent plus appétissantes et qu'elles soient consommées plus facilement après un traitement au MCPA. Des mesures préventives doivent être prises lorsque ces plantes sont présentes. On ne doit pas laisser paître le bétail dans la zone traitée jusqu'à ce que les plantes toxiques soient enlevées, mortes ou qu'elles aient repris une croissance normale. Sous de bonnes conditions de croissance et d'humidité, une pulvérisation peut être faite jusqu'à deux semaines avant la gelée.

CONTROLE DE LA VEGETATION LIGNEUSE (non-pâturable): Appliquer en période de pleine croissance (habituellement mai, juin et/ou septembre). Appliquer 2,2 à 4,4 litres de produit par hectare dans 100 litres d'eau ou plus par hectare. Utiliser la dose la plus faible pour les espèces qui sont plus sensibles telles que le cerisier à grappes, la symphorine de l'Ouest et le saule.

Pulvériser les broussailes jusqu'à 3 mètres de hauteur après que le feuillage soit bien développé. Les applications faites après que les feuilles soient bien déployées donnent les meilleurs résultats. Appliquer assez de bouillie pour bien mouiller toutes les parties aériennes jusqu'au sol. Les broussailles ou les arbres de plus de 3 mètres devraient être coupés près du sol et traités lorsque la repousse a plus de 0,6 m de hauteur. Sous de bonnes conditions de croissance et d'humidité, une pulvérisation peut être faite jusqu'à deux à trois semaines avant la gelée.

TABLEAU DE MÉLANGE

QUANTITÉ TELLE QUE RECOMMANDÉE	LITRES DE MCPA ESTER 500 DE À VERSER DANS LE RÉSERVOIR D'UN PULVÉRISATEUR À CONTENANCE DE			
Litres/hectare	**1000 L**	**670 L**	**540 L**	**450 L**
0,55	12,8	8,5	6,8	5,7
0,7	15,8	10,7	8,5	7,1
0,975	22	14,9	11,9	9,9
1,5	31,8	21,3	17,1	14,3
2	47,6	32	25,6	21,4

*En supposant que le pulvérisateur devra avoir un débit de 45 litres de mélange final par hectare.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. On ne doit jamais appliquer directement le MCPA ESTER 500 ni le laisser dériver sur des légumes, fleurs, vignes, arbres, fruitiers, arbustes d'ornement ou autres plantes utiles qui sont sensibles au MCPA ESTER 500 ou à des produits semblables, car même en quantité minime, sa bouillie pulvérisée pourrait les endommager sérieusement durant leur période de croissance ou de dormance (les pulvérisations à grosses gouttelettes ont moins tendance à dériver). Par conséquent, on ne devrait l'appliquer avec un avion, un pulvérisateur terrestre ou un vaporisateur portatif que lorsqu'il n'y à aucune possibilité de dérive. Comme les vapeurs des esters que contient le MCPA ESTER 500 peuvent avarier les plantes vulnérables qui poussent à proximité, utilisez-le seulement quand sa pulvérisation ne présente aucun danger pour les plantes utiles.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Des quantités excessives MCPA dans le sol peuvent empêcher temporairement la germination des graines et la croissance des plantes.

Pour éviter d'endommager des plantes utiles, vous ne devez jamais ranger, manipuler ni appliquer d'autres produits chimiques agricoles avec les mêmes contenants ou appareils que vous avez utilisés pour le MCPA ESTER 500. N'entreposez jamais cet herbicide près d'engrais, de semences, d'insecticides ou de fongicides. Ne contaminez jamais les fossés d'irrigation ni l'eau qui sert à des fins domestiques.

Les circonstances locales affectent l'emploi des herbicides. Les spécialistes en agriculture de la province publient des recommandations qui tiennent compte des conditions locales. Assurez-vous que ce produit est utilisé conformément à tous les règlements applicables.

Laisser 7 jours entre l'application du produit et l'utilisation pour la poussance ou le foin.

ATTENTION: Cause une irritation de le peau et des yeux. Eviter tout contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever et laver les vêtements et les souilers contaminés avant de les remployer.
Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

En cas de contact les yeux, les rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes et recourir à des soins médicaux. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et recourir à dessoins médicaux ou appeller une centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.